

Ce qui est illégal (mais attesté comme pratiqué au quotidien par des membres des forces de l'ordre):

ne pas prendre en compte la volonté de demande d'asile et refouler immédiatement un exilé à la frontière sans qu'il puisse faire valoir ses droits;

refouler des mineurs isolés étrangers à la frontière;

faire preuve de discrimination raciale;

mettre les personnes en danger en les traquant dans la montagne;

délaisser des personnes malades ou blessées sur la voie publique;

utiliser la violence verbale ou physique lors d'interpellations;

voler l'argent ou le téléphone d'un exilé;

détruire des documents d'identité;

pré-remplir des formulaires administratifs et les faire signer sous la menace ou les signer à la place de la personne intéressée.

Le racisme n'est pas une affaire d'inclination personnelle mais constitue un délit puni par la loi, de même que la mise en danger délibérée d'autrui.

QUE FAIT UN MARAUDEUR ?



Ce qui est légal :

proposer à manger et à boire à un exilé;

le réchauffer en lui donnant des vêtements ou des couvertures ;

l'inviter chez soi à manger ou à dormir ;

le transporter dans sa voiture (sans passer de frontière) pour le mettre à l'abri ;

appeler le 112 s'il est blessé ou épuisé.

signaler tout non respect des droits fondamentaux.

L'aide à personne en danger est non seulement un droit mais aussi un devoir, quelle que soit la personne et quelle que soit sa situation au regard de la loi.

Amis

POUR TOUS MIGRANTS

montagnes la nuit



Depuis 2016, les cols du Briançonnais sont des nouveaux lieux de passages sur les routes migratoires.

Tous les jours, des hommes, des femmes et des enfants tentent de rejoindre la France dans l'espoir d'une vie meilleure.

Depuis des mois, la police les traque dans la montagne et les refoule à la frontière, sur ordre de l'Etat. Ceci est illégal.

Cette chasse à l'homme, réservée aux personnes de couleur, contraint les exilés à prendre toujours plus de risques.

Malgré les blessés, les amputés et les morts, la situation n'évolue pas.

Aider ces personnes n'est pas un délit, c'est au contraire un devoir.

Chacun peut faire sa part.

SOYONS TOUS SOLIDAIRES, SOYONS TOUS MARAUDEURS

The mountain passes of the Briançon region are new crossing points on migration routes since 2016. Men, women and children are attempting to reach France on a daily basis, in search of a better life.

For months, the police have been tracking them down in the mountain and forcing them back into Italy, following orders from the French state.

This is illegal.

This manhunt, exclusively launched against the black population, forces exiled people to take increasingly higher risks.

Despite injuries, amputations and deaths, the situation remains unchanged.

Rescuing those people is not an offence but a duty.

We can all do our part.

LET'S ALL SHOW SOLIDARITY, LET'S ALL JOIN THE WATCH

Dal 2016 i colli della regione di Briançon sono nuovi luoghi di passaggio sulle vie della migrazione.

Ogni giorno uomini, donne e bambini tentano di raggiungere la Francia nella speranza di una vita migliore.

Da mesi la polizia li bracca in montagna e li respinge alla frontiera, su ordine dello Stato. Questo è illegale.

Questa caccia all'uomo, riservata alle persone di colore, costringe gli esuli ad assumere sempre maggiori rischi. Malgrado i feriti, gli amputati, i morti, la situazione non cambia. Aiutare queste persone non è un delitto,

è al contrario un dovere. Ognuno può fare la sua parte.

OCCORRE CHE SIAMO TUTTI SOLIDALI, CHE SIAMO TUTTI SOCCORRITORI.

je suis tu es
nous sommes tous
migrants



www.tousmigrants.org

facebook.com/tousmigrants

tousmigrants@gmail.com

EGM
ÉTATS GÉNÉRAUX
DES MIGRATIONS

Dans nos le jour

